



## À RETENIR CETTE SEMAINE

### BETTERAVES ..... p2

**Teignes** : présence récurrente

**Cercosporiose** : toujours peu d'évolution

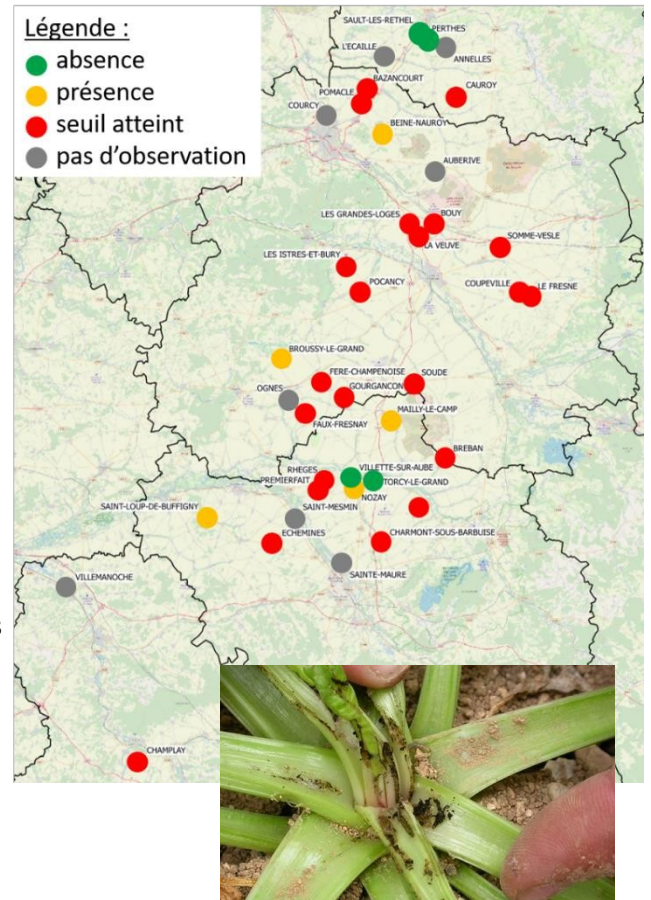


## 1. | Teignes

### a. Observations

La présence de chenilles de teigne reste encore très marquée sur la région.

- Le nombre de sites présentant des dégâts avoisine maintenant les 90 % du réseau.
- Le taux d'infestation moyen s'établit à 35 % de plantes touchées mais cache une grande variabilité en fonction de l'exposition des parcelles (de 2 à 94 % de plantes touchées).
- L'évolution des fréquences est dépendante des conditions de protection ainsi que de la pluviométrie enregistrée ces 10 derniers jours.
- **Le seuil de risque de 10 % de plantes avec chenilles vivantes ou présentant des dégâts frais est atteint pour 80 % des sites concernés.**
- De rares symptômes de rhizopus sont visibles suite aux températures caniculaires de juillet.



### b. Analyse de risque

**Les températures actuelles inhibent le risque de développement du champignon rhizopus suite aux blessures infligées au collet des betteraves par les chenilles de teignes. En parallèle, les passages pluvieux peuvent limiter l'évolution des populations si les quantités reçues sont significatives. Une observation minutieuse au cœur de la plante reste indispensable pour identifier la présence des chenilles qui peuvent perturber la croissance notamment dans les zones les plus exposées au stress hydrique.**

## 2. | Autres parasites

### a. Observations

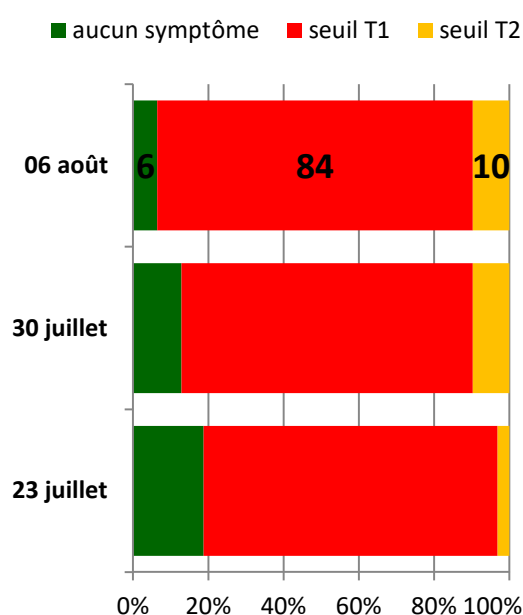
- Quelques dégâts épars de noctuelles défoliatrices sont signalées sur 3 parcelles du réseau : Sault-lès-Rethel dans les Ardennes ainsi que Pomacle et Bréban dans la Marne.  
**Les taux d'infestation n'excèdent pas 10 % de plantes concernées et restent donc largement inférieurs au seuil de risque de 50 % de plantes porteuses.**  
**Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à leur évolution.**

- Le site de Faux-Fresnay dans la Marne indique des symptômes de pégomyies sur 23 % des betteraves. **Le seuil de risque estival de 50 % de plantes touchées n'est pas atteint.**
- Le site de Champlay dans l'Yonne mentionne la présence récurrente de galeries creusées par des larves de charançon *Lixus Juncii* dans le collet et les racines des betteraves. Même si le développement potentiel de rhizopus est faible dans les conditions climatiques du moment, une perte de productivité peut être engendrée par ce parasite.
- Des quantités parfois importantes de sitones au cœur du bouquet foliaire sont remarquées sur certaines parcelles du réseau et plus largement en culture mais aucun dégât apparent n'est constaté.

### 3. | Maladies du feuillage

#### a. Observations





- La maladie dominante reste la cercosporiose même si quelques pustules de rouille peuvent être observées localement.
- Depuis le début des observations, deux parcelles sont toujours indemnes de symptômes : Perthes dans les Ardennes et Premierfait dans l'Aube.
- Cette semaine, le site de Chaudrey dans l'Aube franchit le seuil de risque T1 portant ces situations à 84 % du réseau.
- Trois parcelles ont atteint le seuil de risque T2 : Villemanoche dans l'Yonne ainsi que Nozay et Mailly-le-Camp dans l'Aube. Dans les autres situations, les fréquences de feuilles touchées évoluent timidement même dans les parcelles concernées précocement par l'apparition de cercosporiose.



#### b. Analyse de risque

**Malgré le retour ponctuel d'humidité, les observations hebdomadaires confirment une évolution annuelle très lente de la cercosporiose. La baisse des températures annoncée devrait contribuer au maintien de cette tendance. La surveillance à la parcelle doit se poursuivre jusque début septembre notamment pour les récoltes réalisées après la mi-octobre.**

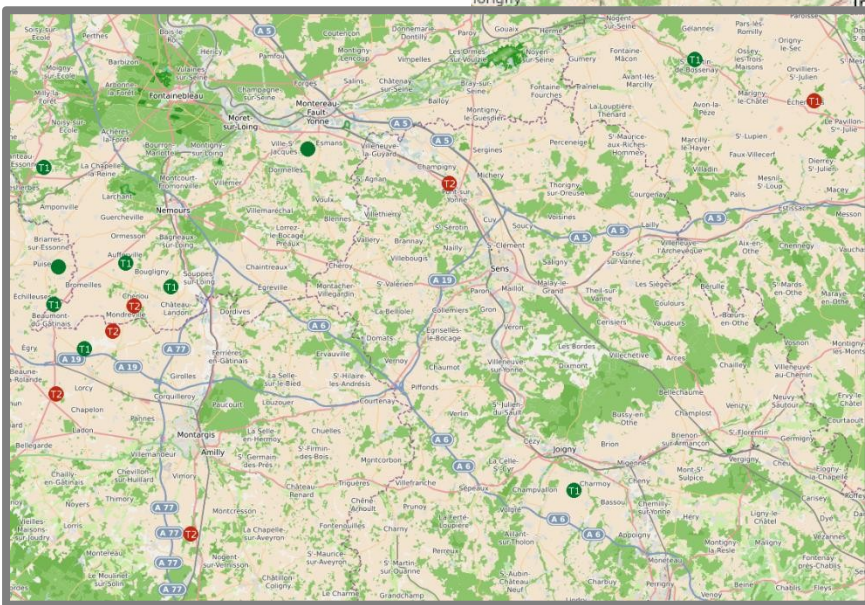
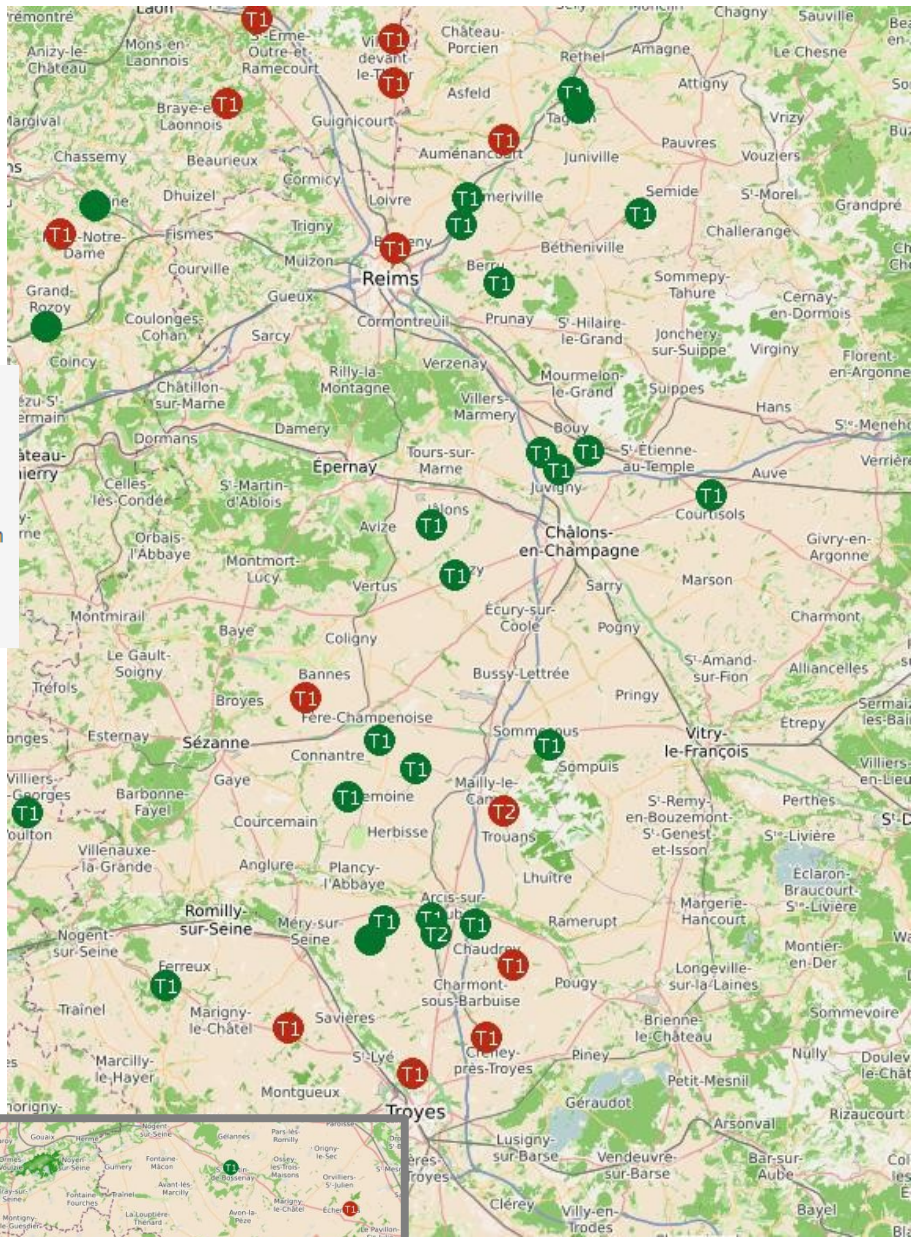
Pour assurer le contrôle des différentes maladies, déterminer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone homogène et représentative de la parcelle.

Seuil en % de feuilles atteintes				
	oïdium	cercosporiose	rouille	ramulariose
Seuil de risque T1	15 %	<b>1ers symptômes</b>	15 %	5 %
Seuil de risque T2	30 %	<b>20 %</b>	40 %	20 %



# Cartographie des seuils de risque pour les maladies cryptogamiques au 06 août 2019

- **T1 non atteint :**  
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**  
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**  
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**  
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :**

Acolyance - Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – ETS RITARD - FREDONGE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN (SCA EfiGrain Sézanne - SCA La Champagne – Coligny) S - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia - EURL Verzeaux – VIVESCIA Agriculture.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

**Crédits photos :** Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDON GE, ITB, DRAAF (SRAL), Partenaires

**Coordination et renseignements :**

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**  
<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.